



PFAC(participation financière a l'assainissement collectif

Par **Karout**, le **01/09/2014** à **13:21**

Bonjour, le SIVU Assainissement de ma commune me demande de régler la PFAC ,mais elle ne me l'a jamais été indiquée sur mon permis de construire tacite du coup mon budget n'a pas tenu compte de cette participation et personne ne m'a jamais indiqué que je devais payer cette taxe.J'ai lu qu'il ne pouvait pas me la réclamer si elle n'étais pas notifiée sur le permis de construire est ce vrai ? Dois je prendre un avocat pour un recours au tribunal administratif?le montant s élève à 3300euro ,j'ai mis tout mes deniers dans ma construction et j'ai besoin de votre aide MERCI